L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 27 NOVEMBRE.

FEUILLETON

LE

CHEVALIER DE KERGORAN

HISTOIRE DU SIÈCLE DERNIER.

PAR ALFRED DES ESSARTS.

IV

L'HOMME NOIR.

Dans le salon voisin, René trouva un homme vêtu de noir, lequel le salua profondément et lui demanda :

— N'est-ce pas à monsieur de Kergoran que j'ai l'avantage de parler ?

René lui rendit son salut en répondant :

— Oui, monsieur. Je suis le chevalier de Kergoran.

— Enchanté, monsieur, de faire connaissance avec un gentilhomme tel que vous.

— C'est trop de bonté. Sans doute vous êtes la personne dont M. de Croisy vient de me parler ?

— En effet. Son Excellence a dû vous dire que j'aurais pour vous tous les égards possibles.

— Le duc m'a dit simplement de vous remettre cette lettre, qu'il a écrite à l'instant même en votre faveur.

— Je le reconnaîtrai. Il ne perd jamais de temps.

— Ainsi, monsieur, vous allez me conduire.....

— Certainement ! s'écria l'homme noir ; vous conduire, c'est le mot, et croyez bien que je saurai me conformer aux intentions de votre protecteur avec le zèle le plus scrupuleux, avec les ménagements les plus délicats.

— Pardon, fit observer René en souriant, il ne s'agit pas de ménagements, mais bien d'une démarche à faire auprès de M. le duc de Choiseul.

— J'entends, j'entends ; tout sera ponctuellement accompli. Je mets toujours une conscience parfaite dans mes opérations.

Le chevalier se demanda si le secrétaire de M. de Croisy n'était pas quelque peu fêlé du cerveau, mais il songea ensuite qu'à Paris le genre d'importance pouvaient avoir des dehors mystérieux et un langage qui leur fût particulier.

— Vous agirez, dit il, selon vos habitudes. L'essentiel pour moi, c'est que la démarche réussisse et que j'obtienne une place.

— Quant à cela, dit l'homme d'un ton presque badin, je puis vous affirmer d'avance que rien ne vous manquera. Une place ! mais c'est certain. M. le chevalier de Kergoran ! peste ! on n'est pas peu de chose. Non, vous ne manquerez de rien : on pourvoira à votre logement, à votre nourriture, à .....

— Je n'en demande pas tant. De modestes honoraires me suffiront.

— Eh ! oh ! ne dédaignons pas le logement et la table. Combien j'en vois dans Paris de vaccadets de famille qui battent le pavé avec des bas troués ! Il s'estimerait heureux s'il étaient sûrs de n'assoir chaque jour devant un bon rôti, de coucher chaque nuit dans un lit moelleux. Moi qui vous parle, j'ai en affaire à des gens de toute espèce ; mais rarement à des gentilshommes qui me plaisent autant que vous. Passez donc le premier, monsieur.

Ce ton à la fois cérémonieux et familier déplaisait à René ; mais le bon Dogonill avait inculqué à son élève qu'il faut s'accommoder de tous les caractères comme de toutes les circonstances.

Ainsi, en traversant de nouveau les appartements, René se résigna à subir l'intarissable fécondité de son compagnon, qui répétait :

— Jamais vous n'aurez été mieux logé ni mieux nourri. On a des égards particuliers pour la noblesse. C'est bien d'être noble. J'ai eu l'honneur de servir un gentilhomme qui m'appelait par Nicolas Tapin ; aussi mes économies sont elles consacrées d'avance à l'achat de la petite terre de Villerbois en Brie, dont je prendrai le nom. Je serai d'abord M. Tapin de Villerbois, un jour je deviendrai M. de Villerbois tout court. Voilà comme les familles s'élèvent, et j'espère bien que mes fils Antoine sera pour le moins procureur au Châtelet.....

Tandis que M. Tapin, dont le langage commençait à paraître étrange au chevalier, exposait ainsi les petits secrets de son ambition, René arriva à la porte de l'hôtel.

Il respira, comme s'il se sentait allégé d'un poids énorme.

Son fiacre stationnait à l'angle de la rue Jean-Claude dans l'attente du siége : mais au lieu de la franche gaîté qui épanouissait d'ordinaire son visage, l'abattement et la crainte pouvaient se lire sur ses traits.

René s'appela, étonné et involontairement ému.

Le brave cocher leva les yeux au ciel et indiqua du doigt sa voiture comme pour dire :

— Regardez.....

Le jeune homme s'approcha, et ouvrit vivement la portière.

Un coup d'œil lui suffit pour voir que le fiacre était occupé par deux hommes exactement vêtus comme M. Tapin, et taillés sur le même modèle. Il aperçut aussi quatre cavaliers de la maréchaussée, qui se tenaient à quelque distance.

Se retournant alors avec indignation vers M. Tapin,

— Est ce un guet-apens ? s'écria-t-il, voudrait-on m'arrêter ?

— Monsieur le chevalier, dit l'agent avec un dégoût imperturbable, n'employez pas ce ton véhément qui ne saurait convenir à un homme de qualité. Ni ne songe à exercer contre vous la moindre violence.

— Alors, pourquoi cet appareil ?

— Pas d'esclandre, je vous prie, monsieur le chevalier, pas d'esclandre ! Il ne s'agit pour vous que d'aller faire un petit tour à la Bastille.

— A la Bastille !..... mot !..... Quel crime ai je commis ?

M. Tapin ne put contenir un ricanement devant cette question naïve.

— Aucun, dit il, n'est jugé d'après votre physionomie. C'est précisément pour cela ce jour vous mettre à l'abri de tout péril anscrupuleux que Mgr le lieutenant de police vient vous assurer bon gîte et bonne table.

— Avez-vous fortement René. N'ajoutez pas le persiflage à une infâme trahison. Je déclare que je suis innocent et je refuse de vous suivre.

— Monsieur, ayez l'extrême complaisance de monter dans ce fiacre.

— Non ! je n'y monterai pas !..... Jean-Claude, fouettez vos chevaux.

Le cocher n'eut pas lair de tavoir entendu et il resta dans son morne abattement.

M. Tapin fit signe aux cavaliers de se rapprocher.

— Pour la dernière fois, dit il ironiste, je vous invite, monsieur le chevalier, à faire les choses comme il convient. Ce serais douné d'avoir à user de rigueur envers un gentilhomme aussi intéressant que vous.

La victime eut une illusion et tourna de tout côté son regard pour voir si la foule s'était amassée comme la veille, si une grande clameur ne surgirait pas encore, si enfin il ne se présentait pas de défenseurs.

Mais les rares passants se tenaient discrètement à distances et l'appel au peuple est retenti dans le désert.

Acceptant donc, en apparence du moins, le malheur qu'il ne pouvait éviter, René monta dans le fiacre, où l'agent se mit près de lui en compagnon des deux auxiliaires.

La voiture s'ébranla, suivie des cavaliers.

Durant tout le trajet, M. de Kergoran ne prononça pas une parole. Cependant, M. Tapin, toujours au honneur de discourir, voulut encore faire l'agréable et continuer de vanter à son prisonnier les félicités dont il allait jouir.

— Vous ne savez pas ce que c'est que la Bastille..... Généralement, ce lieu de plaisir est calomnié. Il y a un si grand nombre qu'on ne met à la Bastille que les misérables, les porte boue, les convulsionnaires, les sorciers, les athées, les fauxmonnayeurs et les poètes. Erreur, monsieur le chevalier, erreur. Les plus grands seigneurs y ont passé ; plusieurs même y vous avez témoigné dans les derniers temps une subite et romanesque attention à je ne sais quel quidam enfermé sous vos yeux ; que vous avez fait prendre des nouvelles avec sollicitudes, et montré le généreux dessein de le revoir.

— Quel cela serait ! dit-elle avec hauteur. C'était ce pas un devoir envers un pauvre enfant qui, après tout, a été victime d'un très désagréable accident arrivé par mon fait ?

— Vous êtes charitable, madame.

— Ici, je n'aurai été que juste. Votre jalousie n'a que faire dans cette circonstance.

— Oh ! je ne sais pas un Oromanne.

— Pas plus alors que je n'ai la prétention d'être une Zelire. Mais puisque vous récriminez, cela me met à l'aise. Vous êtes arrêté avec leur fameuse d'un conspirateur. Sans vous en douter, vous avez souvent de ces alarmes.

— Quelle mauvaise plaisanterie ! murmura le duc, réprimant un tressaillement nerveux.

— Je reviens à mon jeune homme. Et vous aurez beau vous fâcher, je vous déclare qu'il m'intéresse.

— Oh ! je n'en doute pas. D'abord, il est joli garçon.

— Vous le connaissez donc ? dit vivement la maîtresse maréchale.

— Moi ! ..... du tout.

— Mais vous avez dû le voir chez les domoureux de Nonville, qui l'ont recueilli.

— En effet, on le montrait comme une bête curieuse.

— Donc vous l'avez vu !

— Pourquoi voudriez vous que j'eusse fait attention à un petit gentilhomme breton ?

La maréchale se tourna brusquement vers lui et dit en le regardant fixement :

— Ah ! vous connaissez sa qualité, son pays, et par conséquent son nom.

— Ma foi ! je ne l'ai pas gravé dans ma mémoire.

— Vraiment !

— Parlons d'autre chose, si cela ne vous déplaît pas.

— Soit, quand vous m'aurez appris ce nom, que vous devez avoir entendu à merveille.

Le duc s'agitait sur son fauteuil et tenait contre vos lèvres, comme pour imposer les clore, la pomme d'or de sa longue canne ; Mme de Mirepoix sentit son avantage, et, ne négligeant rien pour arriver à son fins :

— Je vous parais peut-être une vraie fille d'Eve ; mais ma curiosité émane d'un bon sentiment, le désir de faire du bien.

Un rire frondeur répondit à cette déclaration.

(*A continuer.*)

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ECORCE DE CALISAYA.

DE REGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer ; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne soulient aucun inégrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGMAN & Co., chimistes et droguistes de New-York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&c

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 26 novembre 1869.

Nous n'avons pas plus de facilité à constater sur le marché monétaire proprement dit. La demande d'escompte a encore excédé la quantité de fonds disponibles et on n'aérait pu trouver de l'argent qu'à des taux extrêmes, même en offrant des billets de premier ordre. Nous avons entendu mentionner des négociations qui, basées sur des garanties collaterales telles que des mandats de l'Etat, de la Ville, etc., ont eu lieu à 3 pour cent par mois. Nous citons toujours à 1 1/2 par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collaterales et à 2 les billets de second-ordre ; 1 3/4 c. les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collaterales, et 2 1/2 ceux de second ordre, 2 3/4 c. pour le papier hypothécaire No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a monté à 124 3/8 à 124 1/2 contre 124 1/8 à New York et, après avoir monté à 124 3/8, a terminé à 124 1/4 à 124 3/8. Les opérations ont lieu sur $20,000 à 124 3/8, $10,000, $3,000 et $2,000 à 124 1/2, $600, $500, 7,000 et $10,000 à 124 3/8, $1,000 à 124 1/2, $5,000 et $10,000 à 124 3/4, $1000 à 124 1/2, $2,000 et $3,000 à 125. Dans l'argent, une vente de $1000 en demi piastres américaines n'est faite à 123 3/4 ; Nous citons les demi piastres américaines à 123 1/2 à 124, les piastres mexicaines à 2 à 2 1/4 de prime sur l'or.

Le change étranger a été animé, mais à décliné. La baisse était, à la clôture, de 1/4 à 1/2 pour cent. Les ventes de Sterling comprennent 80,500 livres dont 800 ships bill à 133 3/4, 2000 comptant et 1 3/4 c. 2,000 comptant à 133 1/2, 3,500 clear No 1 à 133 1/4 à 133 1/2, 2000 clear et 3000 comptant et 1 3/4 1/8, 8000 comptant et 1 3/4 c. 2000 clear et 12,000 comptant à 133 1/4 à 133 1/4, 8000 clear No 1 à 133 1/4, 1000, 3000, 3000, 5000 et 6000 livres au comptant à 133 1/2, 1000 livres à 133 3/8, 8000 livres à 133 1/4 à 133 1/2, 2000 et 2000 livres à 133 1/2, 1000 livres et 1000 de banquiers à 133 1/4.

Dans le chancelier France, on a vendu environ 700,000 francs en billets à 5 pour cent du change de commerce No 1 à 4 22 1/2 à 4 21 1/2, 20,000 à 4 21 1/4 et 140,000 de change à 4 20. Le chèque est resté ferme, mais inactif, à 4 19 3/4 à 4 19 1/2 en comptant et clear et 12 à 15 1/2 le change de la place, le change sur France, à 5 25 1/2 à 5 21 1/2 le premier et 1 20 à 1 18 3/4 le second.

Les offres de change américains n'ont pas été fort nombreuses et les cours ont baissé d'une fraction. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 à 3/8 c. 1/2 d'escompte. Les traites ont : $12,000, $30,000 et $25,000 en change de commerce, à vue, sur New York et $15,000 de banque à 3/8 d'escompte, $10,000 et $27,000 en change de commerce à 7 jours, $4000 et $40,000 en change de commerce, 7 jours, $4000 et $40,000 en change de commerce, 7 jours, $4000 et $40,000 en change de commerce à 3/8, $25,000 à 11/16 et $10,000, à vue, sur Boston, à 3/8.

Dans les actions, celles de la Compagnie du Canal de l'Isle aux Vaisseaux se sont vendues à $1 85 et 100 à $1 90. Hier soir, au Board, 100 actions ont changé de main à $2.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bonds. Les bonds 8 pour cent de levées de l'Etat ont été offerts au Board, à 80 et les 7 pour cent de levée à 71 1/2, depuis quelques jours, sans trouver d'acheteurs.

$9000 de mandats de la police métropolitaine ont été vendus à 71 1/2 à 72 1/2. Les courtiers ont été acheteurs, en petites sommes, à 70.

Aucune forte vente de mandats de l'Etat n'a eu lieu. Les courtiers ont acheté à 69 à 72 et vendu à 72 à 73.

Nous citons les actions de la banque de la Louisiane $1 10 à $1 50, de la banque de l'Etat de la Louisiane $10 — à $10 —, celles de la compagnie des Mechanics and Traders à $18 00 à $49 00, celles de la banque du Canal à $45 50 à $46 00, celles de la banque de l'Union à $33 75 à $34 25, celles de la banque des Citoyens à $146 à $147 ; celles de la banque de la Nile-Orléans $12 00 à $42 25, celles de la banque du Sud à $ à $81 —, celles de la banque des Marchands à $— à $76 ; celles de la banque de Crescent City à — à $28 ; celles de la banque d'Amérique à $190 à $ — ; celles de la banque Germania National à $105 à $— ; celles de la banque Louisiana National 100 à — ; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $70 à $78 ; celles de la compagnie d'assurance Hope à — à $80 ; celles de la compagnie d'assurance Germania à $— à $— ; celles de la compagnie d'assurance Commerciale $— à $— ; celles de la compagnie d'assurance Factors' and Traders $— à $— ; celles du canal de l'Isle-aux-Vaisseaux $1 80 à $1 85 ; celles de la compagnie des abattoirs Crescent City à $50 à $51 ; celles du chemin de fer Pontchartrain à $— à — ; celles du chemin de fer City Carrollton à $88 à $88 50, celles du chemin de fer des Opelousas à 25 à 50c ; celles du chemin de fer de Jackson $1 50 à $2 ; celles de la Presse à coton de la Levée à 72 à 73 ; celles de la compagnie de chemins de fer de la ville à $104 à $104 50, celles du chemin fer de la rue St-Charles 50 à $— ; celles du chemin de fer Crescent City $75 à — ; celles de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Clairbourne $61 00 à 61 50, celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $95 à $97, celles de la compagnie du Gaz à $155 à $154 ; les "Sixes" Levées de l'Etat — à 90 — ; "Sixes" de l'Etat de la Louisiane, à — à 65 ; les anciens bonds Nouvelle-Orléans de la ville à 71 à 72 ; les bonds du chemin de fer de la ville, 8 à $ 85 ; cinq pour cent de la ville $ à $ 92, sept pour cent de la ville 71 à 71 1/2 ; dix pour cent de la ville 92 à 94 ; bonds du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, 79 à 80 ; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, 8 à 85.

Les billets de la ville ont été négligés et ont baissé. Nous apprenons que les derniers billets trouvent sur la Banque de Louisiane et qu'ils ne sont pas plus recherchés dans les autres banques. Nous citons : Nouvelle-Orléans, 71 à 72 ; Jackson, 72 à 73 ; Louisiane, 70 à 71 ; Levées de l'Etat, 69 à 70 ; Carrollton, 70 à 71 ; Carrollton, 70 à 71 ; Carrollton, 70 à 71